



# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## NOTE AUX RÉDACTIONS

Paris, le 26 mai 2026

### **Création d'une procédure de plaider-coupable criminel : la chancellerie organise une audience fictive**

Aujourd'hui près de 6 000 affaires criminelles sont en attente de jugement. Certaines victimes doivent attendre jusqu'à huit ans avant qu'un procès criminel ne se tienne. Ces délais retardent la reconstruction des victimes et décrédibilisent la sanction pénale. C'est pourquoi Gérald DARMANIN, garde des Sceaux, ministre de la Justice porte un [projet de loi sur la justice criminelle et le respect des victimes](#), qui a pour objectif de réduire les délais de jugement criminel sans jamais renoncer aux garanties fondamentales du procès pénal, notamment en introduisant la procédure de jugement des crimes reconnus (PJCR), également appelée plaider-coupable criminel. Après l'adoption de celui-ci au Sénat le 14 avril dernier, l'Assemblée nationale examinera ce texte à partir du 29 juin prochain.

Afin d'illustrer le fonctionnement cette nouvelle procédure, le ministère de la Justice organise, le **mardi 2 juin 2026**, une audience fictive de procédure de jugement des crimes reconnus (PJCR) dans une salle d'audience qui sera reconstituée au cœur de la Chancellerie. Celle-ci sera conduite par 4 magistrats professionnels (la présidence de l'audience étant confiée à Mme. Emmanuelle BESSONNE, présidente de cour d'assises à la cour d'appel de Versailles, et le ministère public à Mme. Marie-Suzanne LE QUÉAU, procureure générale près la cour d'appel de Paris), un greffier professionnel, deux avocats pénalistes et deux comédiens dans le rôle de la victime et de l'accusé.

#### **Programme prévisionnel :**

La presse accréditée est attendue à 08h15 au ministère de la Justice (13 place Vendôme, 75001 Paris).

**08h45**            **Audience fictive de jugement des crimes reconnus (PJCR)**

**Toute presse accréditée**

**A l'issue**        **Echanges entre les différents intervenants et le public, en présence de M. Gérald DARMANIN, garde des Sceaux, ministre de la Justice**

**Toute presse accréditée**

### **ACCRÉDITATIONS**

Les journalistes souhaitant couvrir cet événement sont priés de s'accréditer ici : [lien](#)  
Le nombre de places étant limitées, une confirmation sera envoyée à chaque journaliste accrédité.

#### **Contacts presse**

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - [secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr](mailto:secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr)  
Bureau presse et veille du ministère : Tél : 01 44 77 65 54 - [presse-justice@justice.gouv.fr](mailto:presse-justice@justice.gouv.fr)

Tous les communiqués :  
[www.justice.gouv.fr/presse](http://www.justice.gouv.fr/presse)